

Code de vie 2017-2018

École St-Antoine



1-Respect de soi	1.1 Je suis habillé (e) de façon appropriée selon la température et les exigences de l'école. Je m'abstiens de me maquiller de façon excessive.	Pour :-Être confortable lorsque je joue dehors ; -Prendre soin de moi. Parce qu'il y a des tenues pour sortir, faire du sport et d'autres pour aller à l'école.
	1.2 Je mange des aliments sains aux endroits appropriés et aux temps prévus.	Pour : -Prendre soin de ma santé -Me sentir bien.
2-Respect des autres	2.1 J'utilise des paroles et des gestes adéquats.	Pour : -Vivre dans un climat agréable; -Développer de bonnes relations avec les autres.
	2.2 J'applique les consignes données par les adultes de l'école.	Parce que c'est le travail des adultes d'être là pour m'aider et me guider.
	2.3 Je suis calme et silencieux dans les rangs et dans les déplacements.	Pour : -Un climat favorable aux apprentissages.
3-Respect de l'environnement	3.1 Je prends soin de mon matériel et de celui qui m'est prêté, j'utilise l'informatique à des fins pédagogique et je fais attention aux livres de bibliothèque.	Pour :-Éviter le gaspillage; -Maintenir le matériel en bon état; -Avoir les outils nécessaires pour bien travailler.
	3.2 Je garde les lieux propres et le mobilier en bon état.	Pour : -Préserver la qualité de l'environnement; -Vivre dans un milieu de travail et de jeu agréable et accueillant.
4-Sécurité	4.1 Je me comporte de façon sécuritaire et non-violente en tout temps.	Pour : -Éviter les accidents et les conflits; -Prendre soin de moi; -Avoir du plaisir à jouer avec les autres; -Apprendre à vivre en société.
5-Réussite	5.1 Je fais le travail demandé par les enseignants(es).	Pour : -Mieux apprendre et me donner toutes les chances de réussir.
	5.2 J'ai le matériel scolaire requis et mes vêtements pour l'éducation physique.	Pour : -Bien faire mon travail d'élève.
	5.3 Je respecte les heures d'arrivée à l'endroit prévu.	Pour : Être prêt à travailler en même temps que mon groupe.
	5.4 Je motive toutes absences et tous les départs. (billet ou appel des parents)	Pour : Faciliter l'organisation de la journée.

Conséquences selon le geste et sa gravité

- Avertissement verbal, arrêt d'agir et geste réparateurs;
- Rencontre avec le titulaire, l'intervenant, les parents et ou la direction;
- Suspension interne ou externe;
- Toutes autres mesures disciplinaires.

Les comportements de type majeur sont interdits en tout temps

Batailles, voies de fait, intimidation, violence, taxage, menace, port d'arme, consommation ou vente de drogue, vol et vandalisme.

Tout élève qui adopte ces comportements s'expose aux conséquences déterminées après l'analyse de la situation (durée, fréquence, intensité gravité).

Conséquences et démarche d'intervention

- A. Je suis retiré immédiatement de l'activité.
- B. Je fais une réflexion sur la situation.
- C. J'appelle mes parents et ils sont invités à venir rencontrer un intervenant.
- D. Je suis suspendu à la maison de 1 à 5 jours selon la gravité de la situation et la fréquence de mon implication.
- E. Pendant ma suspension, je dois prévoir des gestes de réparation et accompli le travail demandé.
- F. Selon le cas, je reviens à l'école avec mes parents pour connaître les conditions de ma réintégration et je rencontre la direction.
- G. Si l'école porte plainte, je suis rencontré par le policier (en présence de mes parents).
- H. Je dois m'engager par un contrat à respecter les conditions fixées par l'école. Ces conditions peuvent prévoir des rencontres avec la Sûreté du Québec, Alternative-Jeunesse, le CLSC, la Commission scolaire (psychologie, psychoéducation) ou le Centre Jeunesse.

- ***Pour quitter l'école, je présente une autorisation écrite (ou verbale) de mes parents ou de mon tuteur le jour même.***
- ***Il est interdit de fumer dans l'école et sur le terrain de l'école.***
- ***L'école ne pourra être tenue responsable en cas de bris, de perte, ou de vol d'objet personnels ou scolaires.***
- ***Politique alimentaire en vigueur.***